

« Sans bruit il nous aimait et sans bruit il nous a quitté »

Monsieur Denis CAUDRON

Nous a quitté le mercredi 01 Mars 2023 à l'âge de 74 ans.

*La Cérémonie religieuse aura lieu
Lundi 06 Mars 2023 à 10 heures en l'église Saint-Vaast de Béthune
suivie de l'inhumation au cimetière Nord de Béthune
dans le caveau de famille.*

*Réunion en l'église à 09h30.
L'offrande tiendra lieu de condoléances.*



Notre Dame de Lourdes Priez pour lui

de la part de:

Madame Martine CAUDRON-JOSIEN

son épouse

Matthieu et Angélique CAUDRON-LADRIERE

Lucas, Amandine

Marie CAUDRON

Louis, Paul, Simon

Stéphanie et Benoit BLONDIAUX-CAUDRON

Justin, Nathan, Léonie, Lucile

ses enfants et petits-enfants

Jacqueline et Jean-Marie MAES-CAUDRON et leurs familles

Françoise JOSIEN et sa famille

ses sœur, beau-frère, belle-sœur, neveux, nièces

Ses neveux, nièces, tante, cousins, cousines et filleules

Le Docteur VANACKER

son dévoué médecin

*Dans l'attente des funérailles, monsieur Denis CAUDRON repose au salon funéraire
des pompes-funèbres Crespel 156 rue Saint-Pry à Béthune.*

Les salons sont ouverts de 9 heures à 18h30.

La famille recevra de 16 heures à 18 heures.

Vous pouvez déposer vos condoléances sur www.pompesfunebres-crespel.com

3078 / 1997

ÉPOUX

ÉPOUSE

INÉ 2.

DATE

Fils de (1)

que

et de (1)

an

Contrat Les futurs époux (4)

2

For further

2

époux et nous avons prononcé au nom de la loi qu'ils sont unis par le mariage.

L'Officier d'État Civil

NOTES

de la
Majiri

MENTIONS MARGINALES

—2—

●

Extrait de l'Acte de naissance N° 1314 du deuxième enfant

Le Dix sept Juin mil neuf cent deux est né (1) Charles
à 25 heure 25 est né (1) Charles
Stephane. Jacqueline (1) le lundi
du sexe féminin à (2) à 25
Delivré conforme aux registres le 17 Juin 1914
mil neuf cent

MENTIONS MARGINALES (a) _____

L'Officier d'Etat civil,
B. BÉTHOU
Maire
de la Mairie
de la Mairie
Notes (1), (2), (3), (4), voir p. 3 couverture

(a) Inscrites sur l'acte de naissance du deuxième enfant postérieurement à la délivrance de l'extrait ci-dessus.

Extrait de l'Acte de décès N° _____ du deuxième enfant

Le heure
à
est décédé (1) (2)
(3)
(4)

Sur la déclaration de
Delivré conforme aux registres le
MENTIONS MARGINALES (a) _____
L'Officier d'Etat civil,

Sceau
de la Mairie

(a) Jugement rectificatif notariement. Notes (1), (2), (3), (4), voir p. 3 couverture
— 6 —

Extrait de l'Acte de naissance N° 1315 du troisième enfant

Le Dix sept Juin mil neuf cent deux est né (1) Charles
à 25 heure 25 est né (1) Charles
Stephane. Jacqueline (1) le lundi
du sexe féminin à (2) à 25
Delivré conforme aux registres le 17 Juin 1914
mil neuf cent

MENTIONS MARGINALES (a) _____

L'Officier d'Etat civil,
B. BÉTHOU
Maire
de la Mairie
de la Mairie
Notes (1), (2), (3), (4), voir p. 3 couverture

(a) Inscrites sur l'acte de naissance du troisième enfant postérieurement à la délivrance de l'extrait ci-dessus.

Extrait de l'Acte de décès N° _____ du troisième enfant

Le heure
à
est décédé (1) (2)
(3)
(4)

Sur la déclaration de
Delivré conforme aux registres le
MENTIONS MARGINALES (a) _____
L'Officier d'Etat civil,

Sceau
de la Mairie

(a) Jugement rectificatif notariement. Notes (1), (2), (3), (4), voir p. 3 couverture
— 7 —

Extrait de l'Acte de décès N° de l'Époux

Commune de Départ de
 Le heure
 est décédé à (1) (2)
 (3)
 (4)
 Sur la déclaration de
 Délivré conforme aux registres le
 MENTIONS MARGINALES (a)
 L'Officier d'État civil,
 Sceau
 de la Mairie

(a) Jugement rectificatif notamment.

Extrait de l'Acte de décès N° de l'Épouse

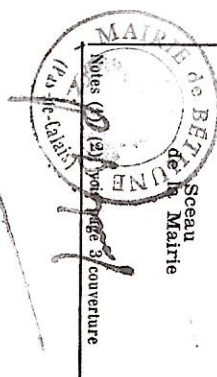
Commune de Départ de
 Le heure
 est décédée à (1) (2)
 (3)
 (4)
 Sur la déclaration de
 Délivré conforme aux registres le
 MENTIONS MARGINALES (a)
 L'Officier d'État civil,
 Sceau
 de la Mairie

(a) Jugement rectificatif notamment.

(1) Lien du décès tel qu'il est indiqué dans l'acte, si ce lieu était le domicile du défunt ne pas omettre de l'indiquer.
 (2) Les noms, prénoms, lieu et date de naissance, filiation du défunt, nom et prénoms de son conjoint, n'ont pas à être reproduits sur l'extrait ci-dessus, il suffit pour les connaître de se reporter à l'extrait de l'acte de mariage inscrit pages 2 et 3.
 (3) L'acte de décès est-il ne coïncide pas avec le lieu du décès.
 (4) Presse ou transport notamment le cas.

Extrait de l'Acte de naissance N° 308 du premier enfant

Le *jeune milieur cent venant* *Marg*
 à né (1)
 du sexe *masculin* à (2)
 Délivré conforme aux registres le *jeune*
 mil neuf cent *quarante* *Marg*.
 MENTIONS MARGINALES (a)
 L'Officier d'État civil,
 Sceau
 de la Mairie



(a) Inscrire sur l'acte de naissance du premier enfant postérieurement à la délivrance de l'extrait ci-dessus.

Extrait de l'Acte de décès N° du premier enfant

Le heure
 est décédé (1) (2)
 (3)
 (4)
 Sur la déclaration de
 Délivré conforme aux registres le
 MENTIONS MARGINALES (a)
 L'Officier d'État civil,
 Sceau
 de la Mairie

(a) Jugement rectificatif notamment.

Notes (1), (2), (3), (4), voir p. 3 couverture



Tél : 03 21 68 09 07
156 rue Saint-Pry 62400 BÉTHUNE

DECLARATION PREALABLE TRANSPORT AVANT MISE EN BIÈRE

Au Maire de la commune de (départ) :

Au Maire de la commune de (arrivée) :

Vu la demande de transport signée par

Mme CAUDRON Martine

Degré de parenté : Epouse

Adresse : 639 rue d'Aire 62400 Béthune

Vu le certificat de décès signé par le médecin ayant constaté le décès, attestant que celui-ci ne pose pas de problème médico-légal et mentionnant que le défunt n'était pas atteint de l'une des infections transmissibles dont la liste est fixée par l'arrêté du ministre chargé de la santé prévu à l'article R 2213-2.1

*Vu l'accord du directeur en cas de décès dans un établissement de santé ou social ou médico-social
Conformément à l'article R2213-7 du code général des collectivités territoriales,*

LES POMPES FUNEBRES CRESPEL déclarent effectuer le transport avant mise en bière du corps de :

M. CAUDRON Denis

Date et heure de décès : mercredi 1er mars 2023 à heures

Lieu de décès : 62660 Beuvry

Date du transport :

Heure du transport : heures

Lieu de départ : CH BEUVRY

Lieu d'arrivée : Salon Funéraire st Pry 62400 BETHUNE

Béthune le 2 mars 2023

Signature :



SAS pompes funèbres CRESPEL
Funéraire-Marbrerie CRESPEL
156 rue Saint-Pry
62400 BETHUNE
Tél : 03 21 68 09 07 - Fax : 03 21 564 356
Email : crespelfuneraire.fr
crespelfuneraire.fr
TVA FR 27 448 989 00012

SAS pompes funèbres CRESPEL, au capital de 20 000 euros- 156 rue Saint-Pry-62400 BETHUNE
tél: 0321 680 907, fax: 0321 564 356-mail:crespelfuneraire.fr, site: www.pompesfunebres-crespel.com
Rcs: 448 696 989 00012-TVA: FR 574 486 969 89-Orias: 07 028 714- Habilitation: 2017.62.0182
Banque Crédit du Nord: FR76 3007 6026 6669 2165 0020 019

DÉPARTEMENT : **CERTIFICAT DE DÉCÈS** conforme à l'arrêté du 17 juillet 2017

VOLET ADMINISTRATIF À remplir par le médecin ayant constaté le décès

Je soussigné(e) M. MARTEL MATHIEU (Nom listé en majuscules)
 Date et heure (réelle ou estimée) de la mort : 04.03.2023 à 16 h 31
 À défaut (impossibilité à établir), date et heure du constat de décès : à h

INFORMATIONS D'ÉTAT CIVIL

COMMUNE DE DÉCÈS :

Code postal CANDRON
 NOM : CANDRON
 NOM de jeune fille, le cas échéant : DENIS
 Prénoms : ANNE Sexe : ☒ M ☐ F
 Date de naissance : 05.10.1958
 Domicile : 639 RUE D'ATRE 62400 BETHUNE

RÉSERVÉ À LA MAIRIE

N° d'acte 166
 N° d'ordre du décès 159

INFORMATIONS FUNÉRAIRES Cocher chaque ligne par oui ou par non

Obstacle médico-légal (voir au verso 2) : ☐ oui ☒ non
Même en ce cas, renseigner au mieux l'ensemble du certificat de décès.
 Obligation de mise en bière immédiate (voir au verso 5) :
 - dans un cercueil hermétique : ☐ oui ☒ non
 - dans un cercueil simple : ☐ oui ☒ non
 Obstacle aux soins de conservation (voir au verso 5) : ☐ oui ☒ non
 Obstacle au don du corps à la science (voir au verso 5) : ☐ oui ☒ non
 Recherche de la cause du décès demandée (ou demande en cours) par prélèvement, examen ou autopsie médicale (voir au verso 3) : ☐ oui ☒ non
 Si transport de corps nécessaire, délai de (voir au verso 3) : ☐ 48 h ☐ 72 h
 Présence identifiée, au moment du décès, d'une prothèse fonctionnant au moyen d'une pile (voir au verso 4) : ☐ oui ☒ non
 Si prothèse présente, enlèvement de prothèse déjà effectué par le médecin : ☐ oui ☒ non

SIGNATURE À Camp-Hospitaller de BETHUNE
 et cachet obligatoire du médecin Réanimation polyvalente - USC
CS-10809-62408 BETHUNE
FINES 62 0 00622 4

Volet 1 à conserver par l'opérateur funéraire



Acte de décès n° 160 / 154

Denis, Henri, Guilain CAUDRON

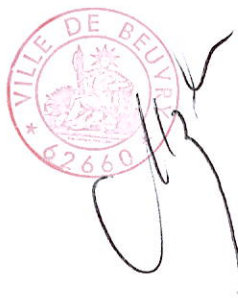
Le premier mars deux mille vingt-trois, à seize heures trente et une minutes, est décédé Rue Delbecque,-----
Centre Gauthier, Beuvry (PAS-DE-CALAIS), Denis, Henri, Guilain CAUDRON, né à Béthune-----
(PAS-DE-CALAIS), le cinq novembre mil neuf cent quarante-huit, retraité, domicilié à Béthune-----
(PAS-DE-CALAIS), 639 Rue d'Aire, fils de Henri, Désiré, Joseph CAUDRON, et de Gisèle, Elise, Adèle-----
DECOURCELLE, décédés, époux de Martine, Marie, Victorine, Agnès JOSIEN.-----
Dressé le deux mars deux mille vingt-trois à quinze heures trente et une minutes, sur la déclaration de-----
Jean-Baptiste MORIEUX, âgé de 37 ans, employé de Pompes Funèbres, exerçant à Béthune-----
(PAS-DE-CALAIS), 156, rue Saint-Pry qui, lecture faite et invité à lire l'acte, a signé avec Nous, Thierry-----
MUZELET, Adjoint Administratif principal, officier d'Etat Civil par délégation du Maire.-----

Copie intégrale certifiée conforme
selon le procédé de traitement informatisé

A Beuvry (PAS-DE-CALAIS)

Le 02 mars 2023

L'officier d'état civil





AUTORISATION DE FERMETURE DE CERCUEIL

Article R.2213-17 du Code Général des Collectivités Territoriales

☒ Au vu du certificat médical de décès :

Vu le certificat établi par : **Mehdi MARZOUK**

docteur en médecine, constatant le décès de :

☐ Au vu de la décision du parquet :

~~Mme DENISE HENRIAUD~~ ~~le Maire, Mairie de la République, Pres~~
~~le tribunal judiciaire de~~
~~relative au décès de :~~

Denis, Henri, Guilain CAUDRON

né le : **05 novembre 1948**

époux(se) **Martine, Marie, Victorine, Agnès JOSIEN**

survenu le ⁽¹⁾ : **01 mars 2023**

à : **16 heures 31**

à : **Rue Delbecque, Centre Gauthier à Beuvry (PAS-DE-CALAIS)**

attestant que le décès ne pose pas de problème médico-légal ;

Vu l'article L. 2122-32 du code général des collectivités territoriales;

Vu l'article L. 2223-42 du code général des collectivités territoriales;

Vu l'article R.2213-17 du code général des collectivités territoriales;

Autorise la fermeture du cercueil du défunt ci-dessus désigné.

fait à : **Beuvry (PAS-DE-CALAIS)**

Le : **02 mars 2023**

Le Maire

signature et cachet

(1) Date et Heure





Tél : 03 21 68 09 07
156 rue Saint-Pry 62400 BÉTHUNE

POUVOIR

Je soussignée **Mme CAUDRON Martine**
domiciliée **639 rue d'Aire**
62400 Béthune

agissant en qualité de **Epouse** du défunt
et me « portant fort » pour l'ensemble des héritiers, **donne pouvoir**

aux **POMPES FUNEBRES CREPSEL 156 rue Saint-Pry 62400 BÉTHUNE**
(habilitation n°2017-62-0182)
afin de :

- me représenter auprès de toutes les autorités, administrations civiles ou religieuses et d'effectuer pour mon compte et en mon nom, toutes les démarches de quelque nature qu'elles soient,
- à faire appel à des sous traitant si nécessaire
- à publier sur notre site internet ou en vitrine les renseignements généraux liés aux obsèques (faire-part, photo...) ☒ OUI ☐ NON
- payer toutes sommes que nécessitent l'organisation et l'exécution du convoi funéraire de :

M., CAUDRON Denis

Né le **05/11/1948**
Décédé le **01/03/2023**

à **Béthune**
à **Beuvry**

J'atteste, d'une part, avoir pris connaissance des conditions générales pour les avoir lu et en avoir reçu une copie. Je m'engage d'autre part, à régler dans son ensemble, la facture des frais funéraires, que ce soit au titre des prestations propres à l'entreprise (cercueil, transport, personnel...) aussi bien que des tiers (messe, taxes,...)

Le 02/03/2023

Signature, "Lu et approuvé"

Nationalité Française

Nom : JOSTEN

Eponse: CAUDRON

Prénom(s): MARTINE, MARIE, VICTORINE, AGNES

Sex: F

Né(e) le : 29.08.1950

à : ARMENTIÈRES

Table 1, 654

Signature

החברה

[illegible]

1607621031469MARTINE<<MARIE5008296F0

Adresse : 639 RUE D'AIRE
BETHUNE (62)

Carte valable jusqu'au : 19.07.2031
délivrée le : 20.07.2016
par : PRÉFECTURE DU PAS-DE-CALAIS (62)
Signature de l'autorité :

Pour la Préfecture,
Le Chef du bureau de l'hygiène
Daphné BONNEL



Tél : 03 21 68 09 07
156 rue Saint-Pry 62400 BÉTHUNE

DEMANDE INHUMATION

Monsieur Le Maire

Je soussignée Mme CAUDRON Martine

Demeurant à 639 rue d'Aire 62400 Béthune

Téléphone / 06.87.32.50.59

Agissant en qualité de Epouse

Sollicite l'autorisation de faire procéder, dans le cadre de la législation en vigueur à l'inhumation de :

M. CAUDRON Denis

Né le vendredi 5 novembre 1948 à Béthune (62400)

Décédé le 01/03/2023 à heures à l'âge de soixante-quatorze
Lieu du décès : 62660 Beuvry

Concession n°
Carré : /
Division : /
Rang : /

Au cimetière de Nord

Lundi 06/03/2023 à 10h56 Vaucl
Béthune, le 02/03/2023
↳ 114 Nord

Signature

156 rue Saint Pry - 62400 BETHUNE / Tél : 0 321 680 907

Fax : 0 321 564 356 / pf.crespel@alicepro.fr / www.pompesfunebres-crespel.com

SARL au capital de 20 000€ - Gérant Mrs Xavier et Olivier Crespel - Rcs : 448 696 989 00012 - Ape : 930H - TVA : FR 574 486 969 89
Orias : 07 028 714 - Crédit du Nord Béthune / Bque : 30076 / Guichet : 02666 / N° cpte : 69216500200 / Clé : 19





Tél : 03 21 68 09 07
156 rue Saint-Pry 62400 BÉTHUNE

DEMANDE D'AUTORISATION DE PROCEDER AUX SOINS DE CONSERVATION

Demande de la famille

Monsieur le Maire

Je soussignée Mme CAUDRON Martine
Demeurant à 639 rue d'Aire 62400 Béthune
Agissant en qualité de Epouse

Sollicite l'autorisation de faire procéder, dans le cadre de la réglementation en vigueur, aux soins de conservation du corps de :

M. CAUDRON Denis
décédé le 01/03/2023 à heures
Lieu de décès : 62660 Beuvry

Et charge **Monsieur** , thanatopracteur de pratiquer cette opération.

De procéder à cette opération qui se déroulera
A l'adresse suivante :

Veuillez agréer, Monsieur le Maire l'assurance de ma considération distinguée.

Fait à Béthune le jeudi 2 mars 2023

Signature

DECLARATION DU THANATOPRACTEUR

(ou de l'entreprise qui pratique les soins de conservation)

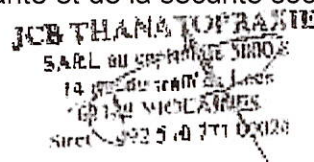
Je soussigné, **Monsieur** , habilité par la préfecture de , et désigné ci-dessus pour pratiquer les soins de conservation conformément aux articles 2213-2 et 2213-3 du code général des collectivités territoriales.

Déclare avoir l'intention de faire procéder aux Soins de Conservation du corps de M. CAUDRON Denis
Le
A l'adresse suivante :

Ces soins de conservation seront effectués par un thanatopracteur titulaire du diplôme national de thanatopracteur et habilité.

Le liquide de conservation sera un fluide agréé par arrêté du ministre de la santé et de la sécurité sociale et contrôlé conformément à la réglementation en vigueur.

Signature et cachet



- (1) Décret 76435 du 18 mai 1976, articles 1,2 et 3 modifiant le décret du 31 décembre 1941
(2) Loi n°93-23 du 8 janvier 1993
(3) Décret 94-260 du 1^{er} avril 1994

156 rue Saint Pry - 62400 BETHUNE / Tél : 0 321 680 907

Fax : 0 321 564 356 / pf.crespel@alicepro.fr / www.pompesfunebres-crespel.com

SARL au capital de 20 000€ - Gérant Mrs Xavier et Olivier Crespel - Res : 448 696 989 00012 - Ape : 930H - TVA : FR 574 486 969 89
Orias : 07 028 714 - Crédit du Nord Béthune / Bque : 30076 / Guichet : 02666 / N° epte : 69216500200 / Clé : 19



NUMÉRO DE COMMANDE DU CLIENT: 10670865

Veuillez citer ce numéro dans toute correspondance.

DÉTAIL DE L'ANNONCE.

Type d'avis

Avis de décès

DATE(S) D'INSERTION

VDN+NE Béthunois - Bruaysis

03 mars 2023

Prix de l'annonce

254,74 €

TVA (20%)

50,95 €

Total

305,69 €

APERÇU

BÉTHUNE

Nous avons la douleur de vous faire part du décès de

Monsieur Denis CAUDRON

survenu à Beuvry le mercredi 1er mars 2023, à l'âge de 74 ans.

La cérémonie religieuse aura lieu le lundi 6 mars 2023 à 10 heures en l'église Saint-Vaast de Béthune suivie de l'inhumation au cimetière Nord de Béthune dans le caveau de famille.

Réunion à l'église à 9 h 30.
L'offrande tiendra lieu de condoléances.

De la part de

Madame Martine CAUDRON-JOSIEN, son épouse,
Matthieu et Angélique CAUDRON-LADRIÈRE,
Lucas, Amandine,
Marie CAUDRON,
Louis, Paul, Simon,
Stephanie et Benoit BLONDIAUX-CAUDRON,
Justin, Nathan, Léonie, Lucile,
Ses enfants et petits-enfants
et toute la famille.

Dans l'attente des funérailles, Monsieur Denis CAUDRON repose au salon funéraire des pompes funèbres Crespel 156 rue Saint-Pry à Béthune. Les salons sont ouverts de 9 heures à 18 h 30. La famille recevra de 16 heures à 18 heures.

Vous pouvez déposer vos condoléances sur
www.pompesfunebres-crespel.com

Pompes Funèbres CRESPEL
156, rue Saint-Pry - BÉTHUNE ☎ 03.21.68.09.07

BON PLAN

Commandez directement une autre annonce pour bénéficier d'un tarif avantageux !

M. Caudron
Bon pour
commande

DEMANDE D'OUVERTURE DE CONCESSION

Je soussigné(e) : PF CRESPEL
Demeurant à : BETHUNE 156 RUE SAINT PRY

agissant en qualité de mandataire de Mme, CAUDRON
agissant elle-même en qualité de : Epouse

☐ concessionnaire,
☐ seul ayant-droit du concessionnaire décédé,
☒ l'un des ayants-droit du concessionnaire décédé, déclarant qu'aucune autre personne venant au même degré de parenté ne s'oppose à l'ouverture de la concession (en ce cas, préciser le lien de parenté avec le concessionnaire.....*petite-fille*),

J'ai l'honneur de solliciter l'autorisation de faire procéder à l'ouverture de la concession, en accord avec l'ensemble des héritiers.

Concession au cimetièrenuméro, bande.....
Achetée le.....par.....

En vue de :

☒ L'inhumation ☐ l'Exhumation ☐ La réduction de corps

De CAUDRON Denis née
Décédé(e) le 01/03/2023 .à... 62660 Beuvry
né(e) le.....05/11/1948.....
à... Béthune
Adresse.... 639 rue d'Aire 62400 Béthune

Date D'inhumation.....06/03/2023.....Heure 11 heures Réalisé
par :.....PF CRESPEL.....

La requérant déclare en outre s'engager à garantir la ville de Béthune contre toute réclamation qui pourrait survenir à cet effet.

Dernière personne inhumée :

NOMS	Prénoms	date d'inhumation

Fait à ...BETHUNE.... le

Signature :

Je soussigné Les Pompes Funèbres.....,

Certifie avoir vérifié l'authenticité de la signature du
Demandeur ainsi que le titre de concession.

Signature,


SAS pompes funèbres et arbrerie CRESPEL
156 rue Saint-Pry
62100 Bethune
Tél. : 0321 680 907 - Fax : 0321 564 356
Mail : crespel@crespelfuneraire.fr
Capital 20 000 euros (RCS Arras 448 036 039 00012)
TVA FR 67 445 545 380



Tél : 03 21 68 09 07
156 rue Saint-Pry 62400 BÉTHUNE

COMMANDE N° CA0440

En date du : 03/03/2023
Dossier n° : DO0455
Devis n° : DV0690
Tél du client :
Portable du client : 06.87.32.50.59
Client n° :
Lien de parenté pouvoir : Epouse
Suivi par : Olivier CRESPEL

Mme CAUDRON Martine
639 rue d'Aire
62400 Béthune

Frais d'obsèques de Monsieur Denis CAUDRON

Né le 05/11/1948 à Béthune. Décédé le 01/03/2023 à l'âge de 74 ans à Beuvry
Transport avant mise en bière le jeudi 2 mars 2023 à 15 heures 00 de Beuvry à Béthune
Mise en bière le lundi 6 mars 2023 à 08 heures 30 à Béthune (156 Rue st Pry)
Cérémonie (Religieuse) le lundi 06 mars 2023 à 10 heures à St Vaast à Béthune
Inhumation le lundi 6 mars 2023 à 11 heures au cimetière à Béthune

Page 1 / 3

Fournitures et Services TTC	TVA	Qté	Prestations courantes	Prestations complémentaires optionnelles	Frais avancés pour le compte de la famille
Préparation / Organisation des obsèques					
Démarches et formalités Démarches administratives (déclaration et obtention des documents auprès des services concernés nécessaires à l'organisation des funérailles) organisation funéraire (accueil des familles, recueil des volontés et coordination des services) ** Faire Part Rédaction, mise en page, épreuve, mise en ligne sur site internet avec récupération des condoléances Faire part (forfait de 25) ** Faire part (hors forfait) Frais de séjour en salon Location salon funéraire CRESPEL, forfait 3 jours Soins de conservation ** Table de présentation au salon funéraire Soins de conservation (IFT) ** Location du laboratoire	2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2	1 1 1 1 75 1 1 1 1 1 1 1	160.00 € 150.00 € 99.00 € 99.00 € 99.00 € 99.00 € 99.00 € 99.00 € 99.00 €	50.00 € 55.00 € 67.50 € 345.00 € 399.00 € 78.00 €	
Transport du défunt avant Mise en bière (sans cercueil)					
Forfait de transport Transport avant mise en bière forfait 15 kms Housse mortuaire Housse étanche * Autres prestations ou fournitures éventuelles Personnel au transport avant mise en bière Prise en charge	1 2 2 2	1 1 1 1	 69.00 € 80.00 € 79.00 €	194.00 €	
Cercueil et accessoires					
Cercueil * (BETHUNOIS Tombeau Chêne Satiné) 4 Poignées *,cuvette étanche *, plaque d'identité Capiton (Capiton Pétunia Champagne) Emblème Civil ou religieux (Emblème civil ou religieux)	2 2 2	 	1609.00 € 159.00 € 	82.00 €	

SAS pompes funèbres CRESPEL, au capital de 20 000 euros- 156 rue Saint-Pry-62400 BETHUNE
tél: 0321 680 907, fax: 0321 564 356-mail:crespel@crespelfuneraire.fr, site: www.pompesfunebres-crespel.com
Rcs: 448 696 989 00012-TVA: FR 574 486 969 89-Orias: 07 028 714- Habilitation: 2017.62.0182
Banque Crédit du Nord: FR76 3007 6026 6669 2165 0020 019



Tél : 03 21 68 09 07
156 rue Saint-Pry 62400 BÉTHUNE

COMMANDE N° CA0440

Frais d'obsèques de Monsieur Denis CAUDRON

Page 3 / 3

En application de la réglementation funéraire, seules les prestations suivantes sont obligatoires : fourniture d'un véhicule agréé pour le transport du corps (avant ou après la mise en cercueil), d'un cercueil de 22 mm d'épaisseur - ou 18 en cas de crémation - avec une garniture étanche et 4 poignées et, selon le cas, les opérations nécessaires à l'inhumation/crémation (avec fourniture d'une urne cinéraire permettant de recueillir les cendres issues de la crémation). Conformément à l'article 5 de l'arrêté du 11 janvier 1999, lorsque le devis est accepté, un bon de commande est alors établi et signé par le client.

Je soussigné(e) Mme CAUDRON Martine demeurant 639 rue d'Aire 62400 Béthune avoir reçu le devis et mandater POMPES FUNEBRES CRESPEL pour exécuter ou faire exécuter la commande ci-dessus pour M. CAUDRON Denis dont je m'engage à régler le montant de 5480.19 € majoré de toutes prestations ou fournitures commandées ultérieurement.
Béthune, le 03/03/2023 11:46:01 Bon pour accord, Signature :

Liste des règlements :

-